CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E174286** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2027**

ÉDITÉ LE 17/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2003

Raison sociale : BOYER PAYSAGES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/09/2024

Capital : 8 000

931 CHEMIN DE PIEGON
84110 PUYMERAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PUYMERAS

Siret : 444 860 977 00024

Code NACE : 8130Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0310006031

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 0310006029

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/11/2026

Téléphone : 0490464310 **Fax :**

Portable : 0638348903

Responsabilité légale :
GOUBET XAVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL / LESNE BORIS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.boyerjardinpiscine.fr

E-mail : contact@jardinpiscine.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 890 415 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9152	Piscines d'habitations privées	2	07/12/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/11/2026 11:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.